

Cadaujac, le 2 septembre 2021

  
**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

Liberté  
Égalité  
Fraternité



[www.collegecadaujac.fr](http://www.collegecadaujac.fr)

Le Principal

aux parents d'élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Objet : Vaccination contre la Covid 19 des élèves volontaires et autorisation parentale – rentrée scolaire 2021

Madame, Monsieur,

**Le Principal**

250 chemin du Château  
33140 Cadaujac

Téléphone  
05 57 83 24 55  
Télécopie  
05 57 83 24 56

Mél  
[ce.0333133b@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0333133b@ac-bordeaux.fr)

L'Education Nationale s'engage dans l'accompagnement sanitaire des élèves contre la Covid 19 pour les plus de 12 ans. Il est prévu une vaccination des élèves **volontaires** de notre établissement. Il est envisagé que les élèves soient accompagnés par nos soins au centre de vaccination situé à la salle des fêtes de La Brède, 4 Avenue Charles de Gaulle, **le jeudi 16/09/2021**. Les modalités de transports restent à définir, en lien avec la DSDEN et la Région.

La vaccination se déroulera de 09h00 à 12h30 fin de la surveillance post vaccinale. Le recensement des élèves volontaires nous permettra de définir les groupes et le nombre d'élèves en primo vaccination.

La deuxième injection pourra être programmée **le jeudi 07/10/2021**, soit trois semaines après la première, dans les mêmes conditions.

Les documents à fournir sont :

- la photocopie de la carte vitale du parent où l'enfant est rattaché,
- le questionnaire pré vaccinal complété,
- l'autorisation parentale complétée également.

Les documents utilisés par le centre vous sont remis avec cette information.

**Merci de bien vouloir remettre l'autorisation parentale complétée en fonction de votre choix pour le lundi 7 septembre au professeur Principal de votre enfant. Les autres documents devront être remis par votre enfant au Centre le jour de la vaccination.**

PS/ Il est recommandé aux élèves de ne pas oublier de prendre leur petit déjeuner. Le déroulement de la vaccination se fera par l'accueil d'un premier groupe d'élèves, l'élève sera vu en entretien pré vaccinal puis sera vacciné (il lui sera remis le certificat de première vaccination), pour enfin se reposer 15 mn, durée de la surveillance post vaccinale.

Bien évidemment, vous conservez toute autonomie pour organiser ou non la vaccination de votre enfant hors du temps scolaire.

Bien cordialement,

L'équipe de Direction